
« EFG EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENTS »

Société Anonyme Monégasque
au capital de 16 000 000 euros
Siège social : 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/05	31/12/04
Caisse, Banques centrales, CCP	6 503	6 254
Créances sur les établissements de crédit.....	279 841	278 326
- à vue.....	16 479	4 165
- à terme	263 362	274 161
Créance sur la clientèle.....	89 823	66 389
- autres concours à la clientèle.....	56 209	34 111
- comptes ordinaires débiteurs	33 614	32 278
Obligations et autres titres à revenu variable	8 309	8 699
Immobilisations incorporelles	112	59
Immobilisations corporelles	151	209
Autres actifs	342	796
Comptes de régularisation	692	1 010
Total de l'Actif.....	385 773	361 742
PASSIF	31/12/05	31/12/04
Dettes sur les établissements de crédit	39 196	2 056
- à vue.....	299	2 056
- à terme	38 897	-

Comptes créditeurs de la clientèle.....	302 179	316 036
- à vue.....	21 556	17 385
- à terme	280 623	298 651
Autres passifs.....	676	947
Comptes de régularisation	3 702	3 408
Provision pour risques et charges	201	8
Capital souscrit	16 000	16 000
Dettes subordonnées	20 003	20 001
Réserves	367	341
Report à nouveau	2 918	2 413
Résultat de l'exercice	531	532
Total du Passif	385 773	361 742

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

(en milliers d' euros)

	31/12/05	31/12/04
Engagements donnés	71 207	75 169
Engagements de financement	9 176	13 142
Engagements de garantie donnés	17 959	12 797
Autres engagements donnés	44 072	49 230
Engagements reçus	50 000	50 000
Engagements de garantie reçus	50 000	50 000
Opérations de change à terme		
devises à recevoir	26 876	102 891
devises à livrer.....	26 754	103 205
Engagements sur instruments financiers à terme	0	20 000
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	0	20 000

COMPTES DE RESULTATS PUBLIABLES AU 31 DÉCEMBRE 2005

(en milliers d' euros)

	31/12/05	31/12/04
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés	12 130	7 427
Intérêts et charges assimilées	9 016	5 378
Commissions (produits).....	8 620	6 317
Commissions (charges).....	936	407
Gains, Pertes sur oper.des portefeuilles de négociation	279	539
Gains, Pertes sur oper.des portefeuilles de placement et assimilés	572	845
Autres produits d'exploitation	125	152
Autres charges d'exploitation bancaire.....	10	10
PRODUIT NET BANCAIRE	11 764	9 485
Charges générales d'exploitation	10 511	8 989
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	145	116
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 108	380
Coût du risque	-364	-83
RESULTAT D'EXPLOITATION	744	297

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	744	297
Résultat exceptionnel.....	56	506
Impôt sur les bénéfices	269	271
RESULTAT NET	531	532

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES & METHODES APPLIQUEES

1.1 - Introduction

Les états financiers sont préparés en accord avec la réglementation applicable aux comptes des établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques et du Règlement 2000-03 du 4 juillet 2000 du Comité de la Réglementation Bancaire Française.

1.2 - Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change en vigueur de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultat.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en Euros au cours de change ou parités fixes officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice dans opérations de change ».

c) Instruments financiers à terme de taux d'intérêt

- Opérations d'échange de taux d'intérêt.

Il s'agit principalement de contrats adossés dans le cadre de la gestion actif/passif.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata temporis.

d) Titres

- Titres de transaction.

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre dans un délai maximum de 6 mois.

Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

- Titres de placement.

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Il est constitué une provision lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

e) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements	5 ans
- matériel informatique	3 ans
- mobilier	10 ans
- matériel	5 ans
- logiciels	3 ans
- matériel de transport	5 ans

f) Gestion pour le compte de tiers

La Banque disposait en fin d'exercice d'un montant global de ressources clientèle de 1.4 milliard d'Euros. La répartition s'effectue entre les ressources de la clientèle 0.3 milliard d'Euros et 1.1 milliard d'Euros en conservation.

g) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

h) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

i) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite.

j) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisés prorata temporis.

k) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et les plus ou moins values sur les cessions de titres.

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé prorata temporis.

l) Impôts sur les bénéfices

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 33,33 %.

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

m) Prêt subordonné

Le prêt subordonné a été souscrit en date du 19 mars 1999 pour un montant de FRF 100.000.000 puis, par avenant du 27 novembre 2000, porté à € 20.000.000.

Le taux servi sur cet emprunt est passé en 2004 de 4.25 % à 2.25 % l'an, payable chaque fin d'année civile.

Les conditions conventionnelles de ce prêt étant conformes à celles stipulées à l'article 4-C du règlement 90-09 du CRBF, le montant de ce prêt peut être considéré comme fonds propres complémentaires, dans les limites prévues à l'article 5 du susdit règlement.

NOTE 2 - CONTREVALEUR DE L'ACTIF & DU PASSIF EN DEVISES

En milliers d'Euros

	EUROS	DEVISES	TOTAL
Total de l'Actif	184.994	200.779	385.773
Total du Passif	176.704	209.069	385.773

NOTE 3 - CAISSES – BANQUES CENTRALES – CCP

En milliers d’Euros	2005	2004
Caisse	14	18
Banques centrales	6.480	6.227
Créances rattachées	9	9
Total :	6.503	6.254

NOTE 4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d’Euros	2005	2004
Comptes ordinaires à vue	16.479	4.164
Créances à terme	263.142	273.842
Créances rattachées	220	320
Total des comptes des établissements de crédit	279.841	278.326

NOTE 5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers d’Euros	2005	2004
Comptes ordinaires débiteurs	33.614	32.278
Autres concours à la clientèle.....	55.180	33.937
Créances rattachées	1.029	174
Créance sur la clientèle.....	89.823	66.389

NOTE 6 - TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D’INVESTISSEMENT

En milliers d’Euros	2005	2004
Portefeuilles titres		
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	8.198	8.548
Fonds	94	69
Valeur nette comptable	8.292	8.617
Provision pour dépréciation.....		(3)
Créances rattachées	17	85
Total portefeuilles titres	8.309	8.699

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS

DESCRIPTION	MONT. ACHATS BRUT (CESSIONS) 31/12/2004	MONT. CUMUL BRUT 31/12/2005	CUMUL AMORT. 31/12/2004	DOT. CESSIONS AMORT. 2005	CUMUL AMORT. 31/12/2005	MONT. NET 31/12/2005		
TOTAL								
IMMO INCORPORELLES	334	119	453	275	66	0	341	112
TOTAL								
IMMO CORPORELLES	680	-9	671	471	79	-30	520	151
TOTAL GENERAL	1014	110	1124	746	145	-30	861	263

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'Euros	2005	2004
Comptes ordinaires	299	2.056
Comptes et emprunts	38.888	0
Dettes rattachées	9	0
Total des comptes.....	39.196	2.056

NOTE 9 - COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

En milliers d'Euros	2005	2004
Comptes à vue	21.564	17.385
Emprunts auprès clientèle finan.	558	60
Comptes à terme	279.669	298.433
Dettes rattachées	388	158
Total des comptes créditeurs de la clientèle	302.179	316.036

NOTE 10 - CREANCES ET DETTES RATTACHEES

En milliers d'Euros	2005	2004
Actif		
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit.....	229	329
- banques centrales	9	9
- autres.....	220	320
Créances sur les comptes de la clientèle	1.028	174
Créances sur opérations sur titres et opérations diverses	17	84
Total des intérêts inclus dans les postes de l'actif	1.274	587
Passif		
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes des établissements de crédits	9	0
Dettes envers les comptes de la clientèle	388	158
Dettes envers les dettes subordonnées	3	1
Total des intérêts inclus dans les postes du passif	400	159

NOTE 11 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'Euros	2005	2004
Actif		
Débiteurs divers	327	776
Produits à recevoir	393	202
Charges constatées d'avance	211	227
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	52	51
Comptes d'ajust. s/instruments financiers à terme.....	1	170
Gains potentiels sur contrat de couverture d'instruments financiers	0	349
Autres créances	50	31
TOTAL ACTIF	1.034	1.806

Passif

Créditeurs divers	676	947
Charges à payer	3.533	2.498
Produits constatés d'avance	0	97
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	0	510
Comptes d'ajust. s/instruments financiers à terme	0	118
Pertes potentielles sur contrat de couverture d'instruments financiers	0	185
Autres	169	0
TOTAL PASSIF	4.378	4.355

NOTE 12 - PROVISIONS CLASSEES AU PASSIF DU BILAN**Provisions classées au passif du bilan**

En milliers d'Euros	2004	Mouvements 2005	2005
Provisions pour risques et charges	8	193	201

NOTE 13 - FONDS PROPRES (avant affectation du résultat)

En milliers d'Euros	2004	Mouvement 2005	2005
CAPITAUX PROPRES DE BASE			
CAPITAL SOUSCRIT	16.000		16.000
RESERVES			
Réserves statutaires	181	27	207
Autres réserves	160		160
REPORT A NOUVEAU	2.413	505	2.918
BENEF DE L'EX 2004	532	(532)	/
BENEF DE L'EX 2005	/	531	531
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	19.286	531	19.816
CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES			
Dettes subordonnées	20.000		20.000
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE ET CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES	39.286	531	39.816

Les capitaux propres complémentaires ne sont admis dans le calcul des fonds propres réglementaires qu'à hauteur des capitaux propres de base.

NOTE 14 - VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE

En milliers d'Euros	DUREE	DUREE	DUREE	TOTAL
Hors créances et dettes rattachées	<3 mois	3 m<D<1 an	<1 an	
Créances sur les établissements de crédit	255.825	30.290	/	286.115
Créances sur la clientèle	41.173	44.211	3.410	88.794
Total actif :	296.998	74.501	3.410	374.909
Dettes envers des établissements de crédit	5.845	33.342	/	39.187
Comptes créditeurs de la clientèle	299.267	2.523	/	301.790
Total passif :	305.112	35.865	/	340.977

NOTE 15 - COMMISSIONS

POSTE	CHARGES	PRODUITS
Commissions sur opérations avec la clientèle.....	48	104
Commissions relatives aux opérations sur titres	888	4.310
Commissions sur prestations de services pour compte de tiers		4.206
Total :	936	8.620

NOTE 16 - FRAIS DE PERSONNEL

La Banque au 31 décembre 2005 compte un effectif de **35** personnes.

Effectif	2005	2004
Cadres	18	22
Non cadres	17	16
Total	35	38
En milliers d'Euros	2005	2004
Salaires traitements et indemnités allouées aux Administrateurs	4.924	3.837
Charges sociales	866	843
Total	5.790	4.680

NOTE 17 - AUTRES ENGAGEMENTS

Dans ce poste, sont retranscrites les obligations de règlement inhérentes à nos processus d'investissements pour compte de la clientèle dans les « Private Equity Funds » et qui représentent la partie non libérée des engagements de souscription.

Au 31 décembre 2005, ces engagements représentaient 44.1 millions d'euros.

NOTE 18 - GARANTIE GLOBALE DU GROUPE

La garantie globale du groupe € 50 MIOS a pour rôle essentiel l'écrêtage des positions relevées selon les dispositions du règlement 93-05 du Comité de la Réglementation Bancaire Française et qui se situent en dépassement du plafond autorisé de 25 % de nos fonds propres.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Article 25 de la loi n°408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2003 pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Le total du bilan s'élève à **385.772.712,58** Euros.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de **530.592,33** Euros.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant

de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société et nous n'avons pas d'observation à formuler.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2005 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2005 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 3 avril 2006

André GARINO
Commissaire aux Comptes

Roland MELAN
Commissaire aux Comptes

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de « EFG EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENTS », 15, avenue d'Ostende à Monaco.